



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baccalauréat

Question écrite n° 111482

Texte de la question

Mme Cécile Dumoulin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le nombre important de professeurs correcteurs et examinateurs du baccalauréat de 2010, des académies de Paris, Créteil et Versailles, qui à ce jour n'ont toujours pas été payés, alors qu'ils viennent d'être convoqués pour la session du baccalauréat de 2011. En effet, un "bug" informatique du logiciel de paie du service interacadémique des examens et concours (SIEC) serait la cause de ce retard. Après plusieurs réclamations de leur dû, seul 80 % des correcteurs - examinateurs ont finalement été payés entre mars et avril, mais 20 % n'ont toujours pas obtenu satisfaction, et ce sans compter les frais de déplacement que certains enseignants n'ont toujours pas pu se faire rembourser. Aussi, dans l'attente, et pour certains d'être rémunérés de leur dû, les professeurs s'interrogent et craignent que de nouveaux retards de paiement n'aient lieu pour la session 2011. Elle souhaiterait connaître les dispositions mises en place pour remédier à cet état de fait.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Dumoulin](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111482

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6456

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)